

## Assemblée générale ordinaire 12 avril 2018

Chers collègues, chers amis, mesdames, messieurs,

L'Assemblée générale de l'Association des usagers de la cantine est l'occasion pour le trésorier de vous présenter les comptes de celle-ci. Je vous présenterai d'abord un bilan de la fréquentation de la cantine, puis les éléments financiers, et enfin les perspectives pour l'AUC dans le domaine de la trésorerie.

### I. Bilan de la fréquentation en 2017

#### 1. Chiffres de fréquentation

Nous avons servi en 2017 (valeurs) :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	142644	105285	27641	9718
PANIERES	15822	13565	2241	16
TOTAL	158466	118850	29882	9734

En pourcentage :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	90,02 %	73,81 % (plateaux) 66,44 % (total)	19,38 % (plateaux) 17,44% (total)	6,81 % (plateaux) 6,13 % (total)
PANIERES	9,98 %	85,73 % (paniers) 8,56 % (total)	14,16 % (paniers) 1,41 % (total)	0,10 % (paniers) 0,01% (total)
TOTAL	100 %	75 %	18,86 %	6,14 %

#### 2. Évolution de la fréquentation

Variation par rapport à 2016

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	-7837	-6272	-2361	+796
PANIERES	+3705	+2682	+1011	+12
TOTAL	-4132	-3590	-1350	+808

#### 3. Atteinte des objectifs de la convention IGN-AUC

La convention IGN-AUC fixe une trajectoire d'objectifs de repas par agent et par an, par établissement. Ainsi, pour 2017, l'objectif est de 115 repas par agent de l'IGN et par an (hypothèse de 973 agents), et de 110 repas par agent de Météo-France et par an (hypothèse de 372 agents).

Écart à l'objectif fixé par la convention IGN-AUC (valeurs) :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	-9096	+2696	-12791	+999
PANIERES	+11422	+9652	+1754	+16
TOTAL	+2326	+12348	-11037	+1015

Pourcentage d'atteinte de l'objectif fixé par la convention IGN-AUC, sur la base des trajectoires d'effectifs prévues :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	90,78 %	97,5 %	68,36 %	111,46 %
PANIERES	359,59 %	346,66 %	460,16 %	/
TOTAL	98,10 %	106,22 %	73,03 %	111,46 %

Si l'on utilise les effectifs réels des établissements IGN et Météo-France, respectivement de 1032 et 321, nous avons, en valeurs :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	-15491	-9 243	-7 247	+999
PANIERES	+11 251	+9 414	+1 821	+16
TOTAL	- 4 240	+171	-5426	+ 1 015

Les résultats montrent que les objectifs fixés sont atteints. Il faut noter une baisse des plateaux repas liés à une baisse de fréquentation. Cependant, les paniers ont augmenté dans toutes les entités.

Au final, l'AUC-IGN a donc servi en moyenne 116 repas par an à chaque agent de l'IGN, et 93 à chaque agent de Météo-France, pour des objectifs respectivement assignés à 110 et 100.

Malgré l'augmentation des paniers, la baisse de fréquentation impacte la trésorerie de l'AUC.

## II. Situation financière de l'AUC-IGN

### 1. Compte de résultat

Le compte de résultat montre que nous avons réalisé un chiffre d'affaire net de 936 207 euros, et touché 895 876 euros de subventions. Avec les « autres produits », les produits d'exploitation s'élèvent à 1 863 424 euros. Les ressources propres de l'AUC représentent donc 50,2 % des ressources de l'Association.

Les principales dépenses sont les achats de matières premières, pour 670 550 euros (32,7%), les salaires, traitements et cotisations sociales, pour 905 627 euros (44,2%), les charges externes (investissements, entretien, formation), pour 267 964 euros, et les dotations aux amortissements sur immobilisations, pour 87 359 euros. Au final, les charges d'exploitation s'élèvent à 2 048 003 euros. Le résultat d'exploitation est donc de -184 579 euros. Compte-tenu des produits et charges exceptionnels, le résultat net est de -184 389 euros.

Ce résultat négatif, qui contraste avec le précédent (positif à hauteur de 45 752 euros) tient à plusieurs facteurs :

- coûts sociaux non récurrents, départ de personnels (94 263 euros) ;
- la baisse d'effectifs des établissements qui n'est par ailleurs pas terminée ;
- la baisse de fréquentation liée à l'accroissement du télétravail ;
- l'augmentation des charges externes (coûts de maintenance, formations, prestations temporaires, honoraires des avocats).

### 2. Bilan

Les actifs immobilisés de l'AUC s'élèvent à 213 087 euros nets, c'est-à-dire tenant compte des amortissements (dont 78 967 d'installations techniques, et 134 121 autres immobilisations corporelles), et les actifs circulants à 565 840 euros. Le total des actifs est donc de 778 927 euros.

Le passif de l'AUC est constitué de ses capitaux propres, pour 286 280 euros, des provisions pour risques et charges, pour 20 743 euros, et des emprunts et dettes, pour 471 904 euros. Le total du passif s'élève à 778 927 euros.

### 3. États de gestion

Le fonds de roulement de l'AUC est de 107 136 euros, en baisse de 150 152 euros. La trésorerie de l'AUC est en baisse de 11011 euros, et la capacité d'autofinancement est déficitaire de 91103 euros.

### 4. Structure financière de l'activité

Le résultat du restaurant se décompose comme suit : les dépenses de denrées s'élèvent à 590 797 euros ; les recettes perçues à 762 307 euros, soit un résultat sur la vente des denrées de 171 510 euros, dont 73 878 euros de subvention.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 815 584 euros, le volume salarial à 550 666 euros.

Les achats de marchandises se décomposent comme suit :

- Restaurant : 563 025 euros pour 757 747 euros de ventes ;
- Bar : 44 195 euros pour 88 977 euros de ventes.

### III. Perspectives

#### 1. Trésorerie

Le conseil d'administration qui s'est tenu le 28 septembre 2017 a voté les propositions suivantes :

- augmentation des tarifs pour les extérieurs (de 10,45 euros à 12 euros) ;
- révision des prix de la cafétéria ;
- alignement du prix du panier-repas sur le plateau.

Ces nouvelles dispositions tarifaires sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Une étude doit être réalisée afin d'estimer l'augmentation nécessaire à la réalisation des engagements de l'AUC (frais, bio, fait sur place). La communication du fichier des indices permettra de visualiser le gain après le réajustement des tarifs.

La baisse de fréquentation va se poursuivre car les effectifs de l'IGN et MF baissent, donc soit l'AUC optimise son fonctionnement, soit elle cherche une autre population (on parlait à une époque de la DRIEE et de l'AFB installées à Vincennes et appelées à rejoindre notre site d'ici quelques années ; mais dans ce cas, il faut les démarcher, avec évidemment l'accord de l'IGN pour les aspects d'accès au site). De plus, une hausse tarifaire des

La concurrence à laquelle va devoir faire face l'association se matérialise, puisque les travaux sur la parcelle sud ont commencé : donc le projet d'accueillir plusieurs milliers de salariés, avec plusieurs restaurants, devient une réalité ; pour survivre, l'AUC doit donc poursuivre la modernisation dans laquelle elle est engagée, ce qui suppose une mobilisation de tous : salariés d'abord et avant tout, usagers, et administration.

La convention actuelle se termine et se renégocie cette année, avec cette question cruciale : quel sera le montant de la subvention de fonctionnement, et quel périmètre de charges devra-t-elle couvrir ? Le coût pourrait retomber sur les usagers si l'IGN n'autorise plus que l'association reste reliée au réseau informatique de l'infrastructure.

#### 2. Modernisation de l'AUC

L'association est toujours dans une dynamique de modernisation. Des dépenses de modernisation ont été engagées pour la réfection du bar.

Une réflexion se met en place autour des outils de gestion informatique.

Des plans de formation ont été mis en place et suivis par le personnel.

Cette tendance à la modernisation doit se confirmer de manière pérenne.

### Conclusion

Nouvellement nommée au conseil d'administration, je remercie les personnes qui m'ont élu. Je prends encore mes marques et je remercie l'ancien trésorier Jonathan CHENAL pour sa disponibilité.

Je suis ravie de l'intérêt que portent les membres à l'association lorsqu'ils s'adressent à moi ainsi que l'investissement des administrateurs.

Merci pour votre attention.

G. Silpa, trésorière-adjointe de l'AUC-IGN  
Saint-Mandé, mars 2018